

**AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024**  
**Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA RAHLA - AMICALE DES SAHARIENS**  
**62<sup>EME</sup> RASSEMBLEMENT DES SAHARIENS**

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Conformément à l'article 8 de nos statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire de La RAHLA - Amicale des Sahariens se tiendra le :

**samedi 8 juin 2024**

Nous serons accueillies par le **Comité Rhône-Alpes** sous la **présidence de Madame Madeleine Seemann** à :

« Villedieu » 12, chemin de la Brochetière 69570 Dardilly.

Nous espérons nous retrouver nombreux pour ce moment important de la vie de notre association. Décerné à une personne ayant œuvré pour le développement des connaissances sur le Sahara, le Bouclier Saharien sera remis à l'issue de notre Assemblée Générale.

**PROGRAMME DE LA JOURNEE**

9h30	Début du 62 <sup>ème</sup> rassemblement des Sahariens
<b>10h00</b>	<b>Assemblée générale ordinaire de l'association La Rahla</b>
<b>10h30</b>	<b>Remise du Bouclier saharien 2024</b>
<b>10h45</b>	<b>Conférence de Monsieur Jean-Claude MORELLET «Fenouil»</b>
<b>12h30</b>	<b>Apéritif offert par le Comité Rhône-Alpes et le Président</b>
<b>13h00</b>	<b>Méchoui pour les personnes préalablement inscrites</b>
19h00	Fin du 62 <sup>ème</sup> rassemblement des Sahariens

**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

- a. Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire par le Président de l'association, François Hauchard
- b. Désignation du Président et du Secrétaire de séance
- c. Désignation des scrutateurs
- d. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 16 juin 2023 (Paris Condorcet)
- e. Rapport moral des Présidents en fonction durant l'exercice 2023 (Pierre Touya & François Hauchard)
- f. Rapport du trésorier : comptes de l'exercice 2023 (bilan et compte de résultat); projet de budget de l'exercice 2024 ; structure bilantielle 2024 ; projet de structure bilantielle 2024 / 2025
- g. Ratification de la cession du « box-garage » sis à Paris 18<sup>ème</sup>, 194-196 rue Marcadet
- h. Ratification de la nomination de Monsieur Jean-Stéphane Guillot en qualité d'administrateur et ce, à effet rétroactif du 5 mars 2024
- i. Fixation du montant des cotisations et des abonnements 2025
- j. Élections des membres du groupe B du Conseil d'Administration
- k. Questions diverses

Si vous ne pouvez pas vous rendre disponible pour assister à cette Assemblée générale ordinaire, nous vous demandons de bien vouloir nous adresser par voie postale ou par courriel à l'attention du Secrétaire général le pouvoir ci-joint, dûment complété et signé par vos soins.

Comptant sur votre présence, nous vous prions de recevoir, chères Adhérentes et chers Adhérents, nos salutations sahariennes les plus cordiales.

Pour le Conseil d'Administration de la RAHLA – Amicale des Sahariens, François Hauchard, Président en exercice

**pièce jointe :**

- *Le pouvoir de représentation pour l'Assemblée générale ordinaire 2024.*

=====

**INFORMATION COMPLEMENTAIRE :**

Méchoui : pour le bon ordre, il est impératif de vous inscrire au plus tard le 15 mai 2024 à l'adresse : [info@les-sahariens.fr](mailto:info@les-sahariens.fr)

Coût estimatif 50€ par personne (sur une base de 60 personnes ; coût définitif en fonction du nombre de personnes inscrites).

Tous les postulants à un poste d'administrateur, nouveaux ou candidats à leur reconduction, doivent impérativement faire acte de candidature auprès du Président, par courriel à [info@les-sahariens.fr](mailto:info@les-sahariens.fr) avant le 15 mai 2024.